

# 2020 RAPPORT ANNUEL

.....  
Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres





# Table des matières

Commentaires sur l'exercice 2020 .....	4
Structures du COSC .....	6
État des organes statutaires du COSC au 31.12.2020.....	8
Mutations .....	10
Rapport de l'organe de révision .....	11
Le COSC en quelques chiffres .....	12
Évolution des certifications .....	13

## Conseil d'administration – Nico de Rooij

L'année 2020 a été marquée par un événement inédit : la pandémie de Covid-19.

Le confinement et les mesures drastiques prises dans la plupart des pays ont pénalisé lourdement la marche des affaires de tout le secteur. Le 2<sup>e</sup> trimestre a été historiquement bas, la tendance s'est ensuite progressivement redressée malgré un contexte toujours défavorable.

Dans ces conditions, la prévision budgétaire pour 2020 n'a pas pu être atteinte. Le nombre d'attestations délivrées pour les pièces mécaniques s'élève à 1'641'087 et pour les mouvements quartz à 69'710. Par rapport à 2019 qui, pour rappel était également une année record pour le COSC, nous enregistrons une baisse de 23.3%.

Il convient de saluer tous les acteurs économiques de la branche. Face aux problèmes liés à la crise, ils ont su réagir et s'adapter en créant de nouvelles opportunités notamment dans la distribution.

Malgré les restrictions imposées par la pandémie, le Conseil d'administration a pu faire toutes ses séances prévues pour l'année 2020 par visioconférence. Quant à l'Assemblée générale du 12 juin ainsi qu'à l'Assemblée générale extraordinaire du 4 décembre, les délégués et leurs suppléants ont pu exercer leurs votes statutaires par voie de circulation au moyen d'un bulletin de vote.

« Un énorme travail a été accompli au niveau de la stratégie, de la recherche et du développement. »

Le projet d'amélioration de nos équipements et l'automatisation de certaines opérations dans nos laboratoires sont au centre de nos préoccupations. Nos efforts se concentrent sur leur concrétisation dans un futur proche.

## Direction – Andreas Wyss

Notre programme d'évolution technologique de tous nos processus de mesure et d'armage est resté notre cible prioritaire malgré la situation économique incertaine. Un énorme travail a été accompli au niveau de la stratégie, de la recherche et du développement. Un comité de pilotage et un comité direction ont été créés dans le cadre de notre projet de renouvellement des machines. Le prototype est au stade de la validation des concepts – POC (Proof of Concept).

La norme ISO/CEI 17025 employée pour l'accréditation des laboratoires de tests et d'étalonnages a été modifiée en 2017. Le Service d'accréditation Suisse (SAS) avait reçu la recommandation de la part de l'instance européenne d'accréditation d'effectuer un audit de surveillance avant fin 2020 de tous les organismes accrédités avec cette norme. Le COSC répond parfaitement à la nouvelle édition de cette norme ISO/CEI 17025.

L'année 2020 marquée par la pandémie a fait l'objet de beaucoup d'adaptations au niveau des places de travail des collaborateurs afin de leur garantir un maximum de sécurité dans la préservation de leur santé. Les laboratoires ont été très rapidement pourvus d'équipements nécessaires à la garantie de la sécurité sanitaire. Le travail administratif a été assuré grâce à une organisation et une mise en place rapide de télétravail avec un haut degré de sécurité. Le COSC a ainsi pu répondre à la demande de ses clients avec la même dynamique et le même niveau de qualité qu'avant la pandémie.

Au niveau du personnel, Monsieur Cédric Lambert a rejoint la direction le 1<sup>er</sup> février en qualité de chef de projets. Il remplace Monsieur Angelo Ciarleglio suite à son départ en 2019. Madame



Laurie Bettenmann a pris ses fonctions le 12 février en qualité d'assistante de direction. Elle remplace Madame Francine Oudot suite à son départ à la retraite.

### Commission technique – Pierre-André Farine

La Commission technique s'est réunie à quatre reprises en 2020. Cette année a été dédiée à la conceptualisation de nos futurs outils de production. Parmi les activités, la validation du concept du nouveau serveur de temps, la définition de l'armage par la masse accompagné d'un plan d'expérience à mettre en œuvre. Les spécifications de dépôt pour définir précisément la position de la couronne ainsi que la fiche d'identification du calibre ont été mises à jour et validées par le Conseil d'administration.

L'aspect technique du cahier des charges d'automatisation partielle a été réduit afin de se concentrer uniquement sur les opérations de remontage, de prise d'état et de la partie transitive. Il a été distribué aux trois entreprises retenues et leurs propositions de concepts ont été revues et discutées avec la sous-commission technique qui s'est réunie à trois reprises. Un choix a été validé avec l'approbation du Conseil d'administration et le prototype de machine est au stade de la validation des concepts – POC (Proof of Concept).

Les audits techniques planifiés au début de 2020 ont été déplacés en 2021 en raison de la situation sanitaire. L'accent sera mis sur la partie administrative (flux des pièces, rentabilité, ergonomie, identification des goulets d'étranglement et gestion du personnel).

« Cette année a été dédiée à la conceptualisation de nos futurs outils de production. »

### Mutation à la Commission technique :

À la suite du départ de Monsieur Vincent Grossenbacher de la Commission technique, Monsieur Sébastien Bannier le remplacera au début de 2021, avec l'approbation du CA le 04 décembre 2020.

### Conclusion - Nico de Rooij

Au nom du Conseil d'administration et de la direction, nous aimerions remercier tous les acteurs de la branche qui, par leur force et leur volonté, contribuent également à la pérennité du COSC. Nos remerciements s'adressent aussi aux membres de notre Assemblée générale, de la Commission technique, du Comité de gestion ainsi que l'ensemble des collaborateurs de nos trois laboratoires.

Nous remercions également Madame Francine Oudot pour son engagement au sein du COSC pendant de nombreuses années et nous lui souhaitons une bonne retraite. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux collaborateurs de la direction.

Même si un retour à la normale est encore difficile à entrevoir, nous souhaitons à toutes les marques horlogères et leurs partenaires que cette année supplémentaire de situation exceptionnelle puisse être traversée avec la même énergie que 2020.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en juin prochain et vous souhaitons un bel été.

Pour le Conseil d'Administration  
M. Nico de Rooij, Président

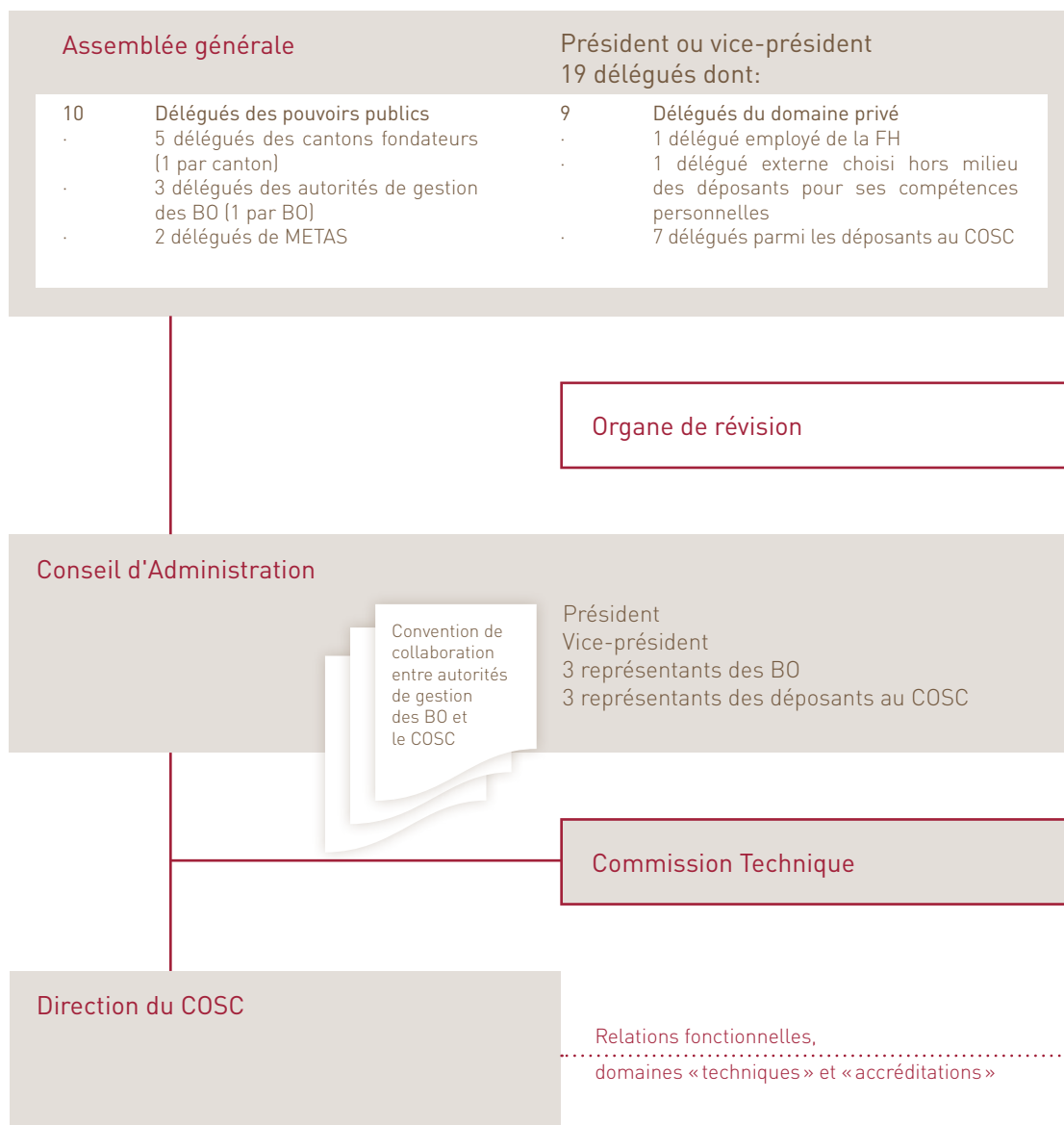
Pour La Direction  
M. Andreas Wyss, Directeur

Pour La Commission Technique  
M. Pierre-André Farine, Président

# Structure du COSC

Présidents d'honneur : M. André Beyner, M. Jean Michel et M. Germain Rebetez

Membre d'honneur : M. Marc-André Miche





# État des organes statutaires du COSC au 31.12.2020

## Assemblée générale

Président	M. Nico de Rooij, Neuchâtel
Vice-président	M <sup>e</sup> Peter Blaser, Gümmenen

## Délégués

### a. des cantons

Berne	M. Marco Tullio
Genève	M. Pierre Amstutz
Neuchâtel	M. Jean-Kley Tullii
Soleure	M. Erich Blösch
Vaud	M. David Pousset

### b. des BO

BOBI	M. Thomas Kräuchi
BOLO	M. Claude Dubois
BOSI	M. Patrick Tanner

### c. de METAS

M. Gregor Dudle
M. Jacques Morel

### d. du domaine privé

1 membre externe	M. Pierre-André Farine
1 membre de la FH	M. Patrick Lötscher
7 membres déposants	M. Jean-Pierre Aebischer
	M. Nicolas Clerc
	M. Andreas Hobmeier
	M. Clément Miazza
	M. Pascal Ricci
	M. Daniel Uebelhart
	M. Sergio Valceschini

## Suppléants

### a. des cantons

M. Daniel Dietz
M <sup>me</sup> Saskia Bouvier
M <sup>me</sup> Geneviève Ravezzani
M. Daniel Wegmüller
M. Raphaël Conz

### b. des BO

M. Marco Tullio
M. Denis de la Reussille
M. Corentin Jeanneret

### c. de METAS

M. Christian Kottler
M. Laurent-Guy Bernier

### d. du domaine privé

M. Herbert Shea
M. Michel Arnoux
M. Jean-Marc Bonard
M. Michael Bourquin
M <sup>me</sup> Christelle Niklaus
M. François Rubin
M. Kilian Eisenegger
M. Martin Paroz
M. Pascal Imfeld





### Conseil d'administration

Président M. Nico de Rooij, Neuchâtel

Vice-président M<sup>e</sup> Peter Blaser, Gümmenen

Membres  
M. Jean-Pierre Aebischer, Bienne  
M. Claude Dubois, Le Locle  
M. Nicolas Clerc, Le Locle  
M. Thomas Kräuchi, Berne  
M. Pascal Ricci, La Chaux-de-Fonds  
M. Patrick Tanner, Saint-Imier

### Organe de révision

Fiduciaire Dominique Glauser, Hauterive  
M. Dominique Glauser

### Assistent à la séance

M<sup>me</sup> Laurie Bettenmann  
M. Pierre-André Farine  
M. Andreas Wyss

### Commission technique

Président M. Pierre-André Farine, Neuchâtel

Membres  
M. Laurent-Guy Bernier, Berne  
M. Thomas Brebeck, Bienne  
M. Kilian Eisenegger, La Chaux-de-Fonds  
M. Vincent Grossenbacher, Bienne

M. Sylvain Huot-Marchand, Granges  
M. Pascal Imfeld, Genève  
M. Christophe Kohli, Granges  
M. Cédric Lambert, La Chaux-de-Fonds  
M. Andreas Wyss, La Chaux-de-Fonds

### Direction

Directeur M. Andreas Wyss

Assistante M<sup>me</sup> Laurie Bettenmann

Chef de projet M. Cédric Lambert

Adresse  
Av. Léopold-Robert 65  
2300 La Chaux-de-Fonds  
T +41 32 913 80 78  
direction@cosc.swiss  
info@cosc.swiss

### Bureaux officiels de contrôle des chronomètres

BO  
Responsable  
Rue  
Localité  
Tél.  
E-mail

Bienne  
M<sup>me</sup> Rachel Lavanchy  
Route de Soleure 136  
2504 Bienne  
+41 31 636 70 50  
bobi@cosc.swiss

Le Locle  
M. Stéphane Girardin  
Rue des Billodes 18  
2400 Le Locle  
+41 32 933 85 60  
bolo@cosc.swiss

Saint-Imier  
M. Patrick Flaig  
Rue Dr Schwab 32a  
2610 Saint-Imier  
+41 32 942 30 20  
bosi@cosc.swiss

# Mutations

## À l'Assemblée Générale c) de METAS

M. Christian Kottler succède à M. Rudolf Thalmann.  
Nous remercions très vivement M. Rudolf Thalmann  
et accueillons chaleureusement M. Christian Kottler  
dans notre association.





## Rapport de l'organe de révision

### Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale du Contrôle officiel suisse des chronomètres (COSC)

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du Contrôle officiel suisse des chronomètres (COSC) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020. Le contrôle restreint des indications de l'exercice précédent a été effectué par un autre organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise concernée.

En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

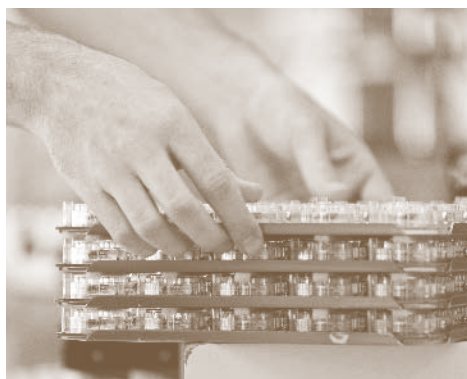
Nous signalons comme information complémentaire :

L'autorité fiscale neuchâteloise confirme dans un courrier du 30 juin 2014 que l'association bénéficie de l'exonération des impôts directs au niveau fédéral, cantonal et communal pour but de service public moyennant le respect de diverses conditions administratives. Cette décision est réexaminée chaque année par l'autorité.

Hauterive, le 11 mars 2021

**Domnique Glauser**

Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé



## Le COSC en quelques chiffres

Bureau de contrôle	Attestations délivrées		Attestations 2020	Attestations 2019	Ecart [%]
	Instruments mécaniques	Instruments quartz			
BO de Bienne	694'125	--	694'125	812'637	-14,6 %
BO du Locle	603'435	69'710	673'145	737'405	-8,7 %
BO de Saint-Imier	343'527	--	343'527	681'843	-49,6 %
Sous-total des pièces avec attestation	1'641'087	69'710	1'710'797	2'231'885	-23,3 %
Sous-total des échecs et autres causes de refus d'attestation			71'565	94'278	
Sous-total des pièces déposées en vue d'attestation			1'782'362	2'326'163	-23,4 %
Pourcentage des échecs et autres causes de refus d'attestation			4,0 %	4,1 %	
Sous-total des pièces déposées pour essais divers			9'486	16'366	
Total général des pièces déposées			1'791'848	2'342'529	-23,5 %

**- 9 %**  
certifications  
quartz

**Saint-Imier**  
**343'527**  
certificats

**1'710'797**  
certifications

**- 24 %** de  
certificats  
mécaniques

**Bienne**  
**694'125**  
certificats

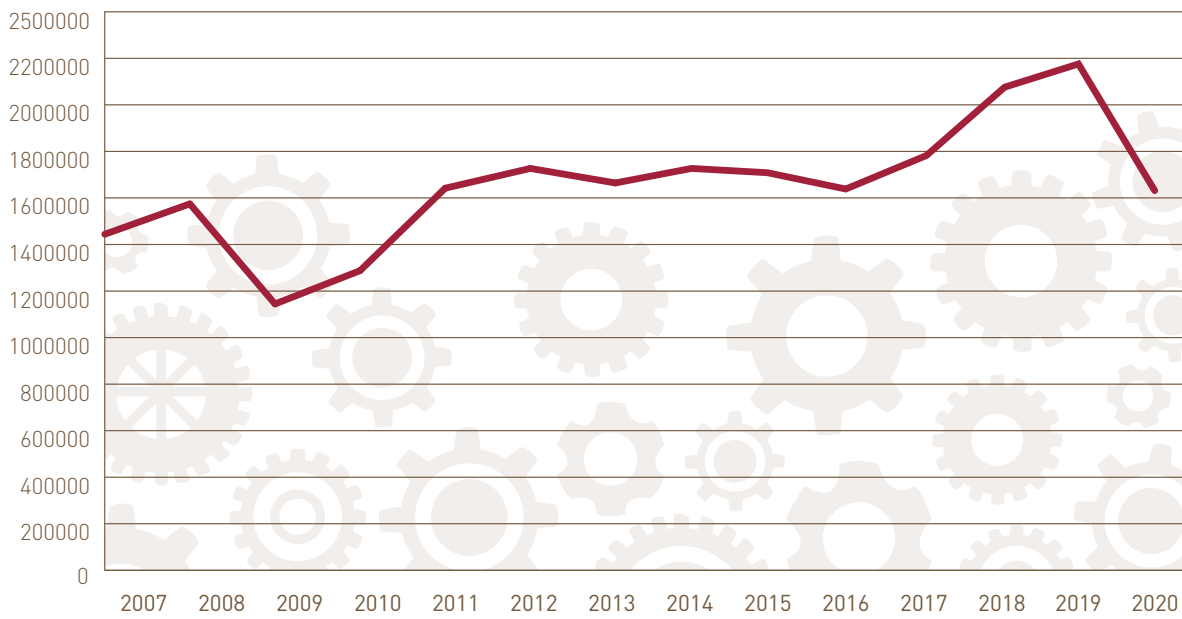
**1'791'848**  
déposées  
au COSC

**Le Locle**  
**673'145**  
certificats

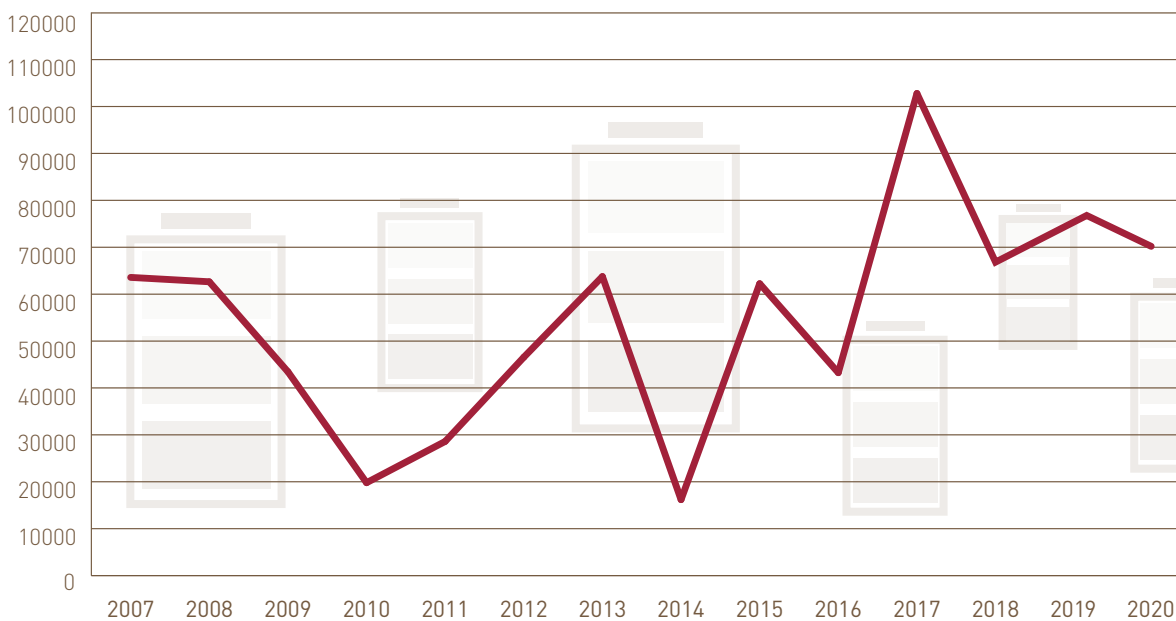


# Évolution des certifications

## Certificats mouvements mécaniques



## Certificats mouvements quartz









COSC Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres  
Avenue Léopold-Robert 65 · CH-2300 La Chaux-de-Fonds  
T +41 (0)32 913 8078 · [direction@cosc.swiss](mailto:direction@cosc.swiss)